

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ont été dressés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la justesse des données présentées, y compris les nombreux montants devant être nécessairement fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers ont été dressés suivant les conventions conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers consolidés.

Des systèmes de contrôle interne et des procédés d'appoint sont maintenus pour fournir la certitude que les opérations sont autorisées, que l'actif du régime est préservé et que les registres sont tenus avec exactitude. Ces contrôles comprennent des normes de qualité pour l'engagement et la formation du personnel, un code déontologique, une structure organisationnelle où la répartition des tâches est nettement définie, avec obligation de rendre compte du rendement, ainsi que la communication des politiques et des directives à tous les échelons. Les contrôles internes sont évalués et révisés au moyen de programmes approfondis de vérification interne, lesquels sont soigneusement examinés par les vérificateurs externes.

La responsabilité des états financiers consolidés incombe au conseil d'administration, secondé par le comité de vérification et d'actuariat. Celui-ci se compose de cinq administrateurs ne faisant partie ni des cadres ni du personnel de l'administrateur du régime. De plus, le comité examine les recommandations que font les vérificateurs internes et externes en vue d'améliorer le contrôle interne, ainsi que leur mise en application par la direction. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité rencontre régulièrement la direction et les vérificateurs internes et externes pour décider de la portée et du choix du moment de leurs vérifications respectives, examiner leurs constatations et s'assurer qu'ils s'acquittent bien de leurs responsabilités. Ce comité révisé les états financiers consolidés et les recommande à l'approbation du conseil d'administration.

Les vérificateurs externes du régime, Deloitte & Touche, s.r.l., ont effectué une vérification indépendante des états financiers selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Leur vérification a comporté les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires pour exprimer leur opinion dans leur rapport à l'administrateur. Les vérificateurs externes ont libre accès au comité de vérification et d'actuariat pour discuter de leur vérification et de leurs constatations quant à l'intégrité de la présentation des renseignements financiers et à la fiabilité des systèmes de contrôle interne.

Président et chef de la direction



CLAUDE LAMOUREUX

Vice-président, Finances



ANDREW JONES

Le 13 février 2002

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS À L'ADMINISTRATEUR

Nous avons vérifié l'état consolidé de l'actif net disponible pour le service des prestations, et des prestations constituées et de l'excédent du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario au 31 décembre 2001 et les états consolidés de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, des prestations constituées et de l'excédent pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à l'administrateur du régime. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers consolidés. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous les égards importants, l'actif net disponible pour le service des prestations, et les prestations constituées et l'excédent du régime au 31 décembre 2001 et l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, des prestations constituées et de l'excédent pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



COMPTABLES AGRÉÉS

Toronto, Canada
Le 13 février 2002

OPINION FORMULÉE PAR LES ACTUAIRES

Le cabinet William M. Mercer Limitée a été retenu par le Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le Conseil) pour effectuer une évaluation actuarielle de l'actif et des obligations du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le régime) au 31 décembre 2001 en présumant de la continuité de l'exploitation du régime pour l'inclure dans les états financiers consolidés du régime. Dans le cadre de l'évaluation, nous avons examiné les récents résultats du régime en ce qui a trait aux hypothèses non économiques et présenté nos conclusions au Conseil.

L'évaluation du passif actuariel du régime a été fondée sur ce qui suit :

- les données sur la participation au 31 décembre 2000 fournies par le Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario;
- les méthodes prescrites par l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement aux états financiers des régimes de retraite;
- les taux d'intérêt réels et nominaux des obligations du Canada à long terme à la fin de 2001;
- les hypothèses sur les événements à venir (par exemple, taux d'inflation futurs et taux de départ à la retraite futurs) qui nous ont été transmises à titre de meilleure estimation de ces événements faites par le Conseil;
- les renseignements fournis par le ministère du Travail de l'Ontario et les rapports publiés au sujet des salaires négociés pour les années scolaires 2000-2001 et 2001-2002.

L'objectif des états financiers consolidés est de présenter fidèlement la situation financière du régime au 31 décembre 2001 en présumant de la continuité de l'exploitation du régime. La situation financière présentée dans ces états est différente de celle produite pour l'évaluation réglementaire (c'est-à-dire, l'évaluation actuarielle requise en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* et la *Loi sur les régimes de retraite* [Ontario]), qui utilise des méthodes actuarielles prescrites en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* et des hypothèses conservatrices relativement aux événements à venir afin d'établir un niveau prudent de cotisations futures.

Bien que les hypothèses actuarielles utilisées pour estimer le passif actuariel du régime porté aux états financiers consolidés représentent la meilleure estimation des événements à venir faite par le Conseil, et bien que, à notre avis, ces hypothèses soient raisonnables, les résultats futurs du régime seront inévitablement différents, voire considérablement différents, par rapport aux hypothèses actuarielles. Tout écart entre les hypothèses actuarielles et les résultats futurs se traduira par des gains ou des pertes dans les évaluations ultérieures et aura alors une incidence sur la situation financière du régime et sur les cotisations requises pour la capitalisation du régime.

Selon certains tests de vraisemblance et de cohérence des données que nous avons faits, nous sommes d'avis que les données sont suffisantes et fiables pour l'application de l'évaluation. À notre avis, les méthodes d'évaluation utilisées et les hypothèses sont, dans leur ensemble, appropriées pour l'application de l'évaluation. Notre opinion a été formulée et notre évaluation effectuée conformément aux principes actuariels reconnus.



LESTER J. WONG, F.I.C.A.



MALCOLM P. HAMILTON, F.I.C.A.

Le 13 février 2002

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS, ET DES PRESTATIONS CONSTITUÉES ET DE L'EXCÉDENT

au 31 décembre 2001

(en millions de dollars)	2001	2000
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS		
Actif		
Placements (note 2)	91 911 \$	85 117 \$
Somme à recevoir de la Province d'Ontario (note 3)	1 280	1 251
Somme à recevoir des courtiers	407	37
Encaisse	54	40
Immobilisations	7	8
	93 659	86 453
Passif		
Charges relatives aux placements (note 2a)	23 791	13 074
Somme à verser aux courtiers	288	166
Créditeurs et charges à payer	124	92
	24 203	13 332
Actif net disponible pour le service des prestations	69 456	73 121
Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (note 4)	2 973	(4 341)
Valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations	72 429 \$	68 780 \$
PRESTATIONS CONSTITUÉES ET EXCÉDENT		
Prestations constituées (note 5)	65 431 \$	58 556 \$
Excédent	6 998	10 224
Prestations constituées et excédent	72 429 \$	68 780 \$

AU NOM DU CONSEIL

Président



Membre du conseil



ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

exercice terminé le 31 décembre 2001

(en millions de dollars)	2001	2000
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	73 121 \$	68 303 \$
Placements		
Revenu (perte) de placement (note 7)	(1 739)	6 211
Frais de placement (note 12a)	(123)	(100)
Résultats liés aux placements, montant net	(1 862)	6 111
Services aux participants		
Cotisations (note 10)	1 312	1 281
Prestations (note 11)	(3 080)	(2 541)
Frais liés aux services aux participants (note 12b)	(35)	(33)
Services aux participants, montant net	(1 803)	(1 293)
(Diminution) augmentation de l'actif net	(3 665)	4 818
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	69 456 \$	73 121 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES PRESTATIONS CONSTITUÉES

exercice terminé le 31 décembre 2001

(en millions de dollars)	2001	2000
Prestations constituées au début de l'exercice	58 556 \$	52 105 \$
Augmentation des prestations constituées		
Intérêts sur les prestations constituées	3 617	3 478
Prestations constituées	1 683	1 359
Modification des hypothèses actuarielles (note 5a)	(641)	3 893
Modification des dispositions du régime (note 5b)	4 692	-
Pertes actuarielles (note 5c)	604	262
	9 955	8 992
Diminution des prestations constituées		
Prestations versées (note 11)	3 080	2 541
Augmentation nette des prestations constituées	6 875	6 451
Prestations constituées à la fin de l'exercice	65 431 \$	58 556 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'EXCÉDENT

exercice terminé le 31 décembre 2001

(en millions de dollars)	2001	2000
Excédent au début de l'exercice	10 224 \$	7 882 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net disponible pour le service des prestations	(3 665)	4 818
Évolution de l'ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (note 4)	7 314	3 975
Augmentation de la valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations	3 649	8 793
(Diminution) augmentation nette des prestations constituées	(6 875)	(6 451)
Excédent à la fin de l'exercice	6 998 \$	10 224 \$

exercice terminé le 31 décembre 2001

Description du régime

La description suivante du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le régime) n'est qu'un résumé. Pour obtenir plus de renseignements, il faut se reporter à la *Loi sur le régime de retraite des enseignants*, telle qu'elle a été modifiée.

a) Généralités Le régime est régi par la *Loi sur le régime de retraite des enseignants*. Le régime est un régime de retraite contributif à prestations déterminées, dont répondent conjointement les partenaires, soit la Province d'Ontario (la Province) et les participants du régime représentés par la Fédération des enseignantes et enseignants de l'Ontario (la FEO). Les modalités du régime sont présentées dans l'entente des partenaires.

Le régime est enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario et agréé en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) en tant que régime de retraite agréé non assujéti à l'impôt sous le numéro 0345785.

Le régime et les placements sont gérés par le conseil d'administration du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le conseil). En vertu de la *Loi sur le régime de retraite des enseignants*, le conseil constitue une société sans capital-actions non assujéti à la *Loi sur les corporations* (Ontario).

b) Capitalisation Les prestations aux termes du régime sont capitalisées par voie de cotisations et de revenus de placement. Les cotisations sont versées par les participants actifs du régime et un montant correspondant est versé par la Province, ainsi que par des écoles privées et des organismes désignés. La valeur des prestations et des cotisations exigées est établie en fonction d'évaluations actuarielles périodiques (note 9).

c) Rentes de retraite Des rentes de retraite sont offertes d'après le nombre d'années de service validées, la moyenne des cinq meilleures années de salaire et l'âge du participant au moment du départ à la retraite. Un participant est admissible à une rente de retraite réduite à partir de l'âge de 55 ans, ou de 50 ans si le participant cesse d'être employé dans le domaine de l'éducation après le 29 juin 2001. Une rente de retraite sans réduction peut être versée à 65 ans ou à n'importe quel âge si le participant compte une période de 35 ans de service validée ou encore si la somme de son âge et de ses années de service reconnues équivaut à 90, ou à 85 dans le cas où le participant n'avait cessé d'être employé dans le domaine de l'éducation après le 31 mai 1998.

d) Rentes d'invalidité Des rentes d'invalidité sont offertes à tout âge aux participants atteints d'invalidité, sous réserve d'un minimum de 10 ans de service admissibles. Le type de rente est fonction du degré d'invalidité.

e) Prestations de décès Des prestations de décès sont offertes au décès d'un participant actif et pourraient l'être au décès d'un participant retraité. Les prestations peuvent être versées sous forme d'une rente de survivant ou d'une somme forfaitaire, ou des deux.

f) Indexation des prestations Les prestations de retraite sont rajustées annuellement en fonction de l'inflation à 100 % de l'indice des prix à la consommation, sous réserve d'un maximum de 8 % par année, tout excédent étant reporté.

g) Convention de retraite La convention de retraite (CR) a été créée en vertu d'une entente entre les partenaires comme un régime complémentaire destiné à fournir aux participants du régime des prestations qui, étant donné les restrictions imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et ses règlements, ne peuvent leur être versées en vertu du régime de retraite agréé. Comme la CR constitue une fiducie distincte, l'actif net disponible pour le service des prestations et les prestations de retraite constituées au titre de la CR ne figurent pas aux présents états financiers (des renseignements abrégés sont inclus à la note 13).

1. Sommaire des principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Ces états financiers présentent la situation financière et les résultats des activités du régime et ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers du régime comprennent les résultats des filiales en propriété exclusive. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice en cours.

b) Placements et sommes à recevoir et charges relatives aux placements

Juste valeur Les placements ainsi que les sommes à recevoir et charges relatives aux placements sont présentés à leur juste valeur, la juste valeur étant le montant estimé de la contrepartie dont conviendraient deux parties compétentes n'ayant aucun lien de dépendance, agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause.

Lorsqu'elle est vérifiable, la juste valeur est fondée sur les cours du marché ou sur les prix fournis par les maisons de courtage. Lorsque ces données ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie en utilisant différents procédés, comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, les coefficients de capitalisation des bénéfices, des évaluations, les taux du marché pour des instruments similaires et d'autres modèles d'établissement des prix, le cas échéant.

Comptabilisation à la date d'opération Les achats et les ventes de placements et de contrats sur produits dérivés sont comptabilisés à la date de l'opération (la date à laquelle les risques et les avantages importants ont été transférés).

Revenu de placement Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs et les produits tirés des biens immobiliers sont constatés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure qu'ils sont gagnés. Le revenu de placement comprend également les gains et les pertes réalisés et non réalisés.

c) Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de fin d'exercice. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés découlant de ces opérations sont inclus dans le revenu de placement.

d) Prestations constituées

La valeur des prestations constituées et leurs variations au cours de l'exercice sont fondées sur une évaluation actuarielle effectuée par un cabinet d'actuaire indépendant. L'évaluation est faite au début de l'exercice et extrapolée jusqu'à la fin de l'exercice. L'évaluation est fondée sur la méthode de la répartition des prestations, au prorata des années de service, et sur les meilleures estimations de la direction, à la date de l'évaluation, quant aux hypothèses économiques et autres (note 5).

e) Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers exige de la part de la direction des estimations et des hypothèses qui influent principalement sur la valeur présentée des actifs et des passifs, sur les produits et les charges et sur les éléments d'information correspondants.

2. Placements

Le régime investit directement ou par l'entremise de produits dérivés dans des placements à revenu fixe, dans des actions et dans des placements sensibles à l'inflation, conformément à sa politique de diversification de l'actif. Cette diversification vise à réduire la possibilité d'une baisse générale de l'excédent et à profiter au maximum des occasions de gains dans l'ensemble du portefeuille de placements.

a) Placements¹ avant répartition de l'incidence des contrats sur produits dérivés et des sommes à recevoir et charges relatives aux placements

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du régime, y compris les intérêts courus nets et les dividendes totalisant 429 M\$ (388 M\$ en 2000), avant la répartition de l'effet des contrats sur produits dérivés et des sommes à recevoir et charges relatives aux placements, au 31 décembre :

(en millions de dollars)	2001		2000	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Titres à revenu fixe				
Débitures	15 071 \$	11 687 \$	15 715 \$	12 205 \$
Obligations	16 436	16 094	13 218	12 696
Titres du marché monétaire	3 661	3 651	4 273	4 238
Autres placements ²	3 348	2 602	2 162	1 720
	38 516	34 034	35 368	30 859
Actions				
Cotées en bourse				
Canadiennes	12 326	9 930	13 487	9 618
Américaines	2 703	2 575	1 885	1 565
Autres que nord-américaines	6 988	6 669	6 415	5 455
Non cotées en bourse				
Canadiennes	1 172	1 065	1 110	856
Américaines	894	893	769	671
Autres que nord-américaines	1 001	1 123	1 196	1 188
	25 084	22 255	24 862	19 353
Placements sensibles à l'inflation				
Immobilier (note 6)	12 026	11 132	10 393	9 711
Titres à taux réel				
Canadiens	5 363	4 866	5 822	5 054
Américains	1 765	1 516	4 424	4 190
	19 154	17 514	20 639	18 955
	82 754	73 803	80 869	69 167
Sommes à recevoir relativement aux placements				
Titres acquis en vertu de conventions de revente	6 099	6 088	1 948	1 946
Contrats sur produits dérivés, montant net	3 058	1 332	2 300	493
Placements	91 911	81 223	85 117	71 606
Charges relatives aux placements				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(10 847)	(10 816)	(3 578)	(3 572)
Titres vendus avant leur achat	(4 805)	(4 734)	(1 592)	(1 606)
Immobilier (note 6)	(4 771)	(4 500)	(4 192)	(4 002)
Contrats sur produits dérivés, montant net	(3 368)	(397)	(3 712)	(1 199)
Placements, montant net (note 2c)	68 120 \$	60 776 \$	72 043 \$	61 227 \$

¹ Pour plus de détails, veuillez vous reporter au tableau des placements de plus de 50 M\$ présenté à la page 49.

² Constitués de fonds de couverture, de comptes de contrats à terme standardisés gérés et de programmes de fonds de fonds.

b) Contrats sur produits dérivés

Les contrats sur produits dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est établie en fonction de l'actif, des indices, des taux d'intérêt et des taux monétaires sous-jacents. Les contrats sur produits dérivés sont transigés hors bourse ou sur des bourses. Le régime utilise des produits dérivés pour gérer la composition de son actif et son risque de change. Les produits dérivés sont également utilisés dans des programmes à valeur ajoutée conformément aux objectifs de placement du régime.

Le montant nominal des contrats sur produits dérivés correspond au volume des opérations en cours et ne représente pas le gain, la perte ni le risque net potentiel lié au risque de marché ou de crédit de telles opérations. Le rendement tiré des contrats et la juste valeur de ces derniers sont plutôt déterminés en fonction de ce montant nominal.

Le tableau suivant présente un résumé des contrats sur produits dérivés détenus par le régime au 31 décembre :

(en millions de dollars)	2001		2000	
	Montant nominal	Juste valeur	Montant nominal	Juste valeur
Gestion de la politique de composition de l'actif				
Swaps de taux d'intérêt	9 745 \$	(736) \$	6 844 \$	(929) \$
Swaps sur actions et marchandises	16 708	(730)	17 436	(215)
Swaps de devises	228	(15)	228	(3)
Contrats à terme standardisés	3 485	–	2 906	(2)
		(1 481)		(1 149)
Gestion de la politique des opérations de change				
Contrats à terme de gré à gré	10 900	244	10 398	(6)
Gestion à valeur ajoutée				
Swaps de taux d'intérêt	11 877	(112)	3 266	(7)
Swaps liés à la volatilité	905	3	967	34
Swaps sur actions	1 010	20	–	–
Swaps de devises	334	(31)	271	(7)
Contrats à terme standardisés	53 206	(15)	23 248	(15)
Contrats à terme de gré à gré	12 652	(28)	8 848	205
Options cotées en bourse				
achetées	1 498	12	2 963	19
vendues	3 035	(35)	3 460	(9)
Options négociées hors cote				
achetées	10 960	257	2 004	39
vendues	9 174	(247)	1 253	(23)
		(176)		236
		(1 413)		(919)
Moins : fonds sur produits payés (reçus) en garantie au titre des contrats sur produits dérivés, montant net		1 103		(493)
Juste valeur nette des contrats sur produits dérivés		(310) \$		(1 412) \$

La juste valeur nette des contrats sur produits dérivés au 31 décembre présentée à la page 11 se compose comme suit :

(en millions de dollars)	2001	2000
Sommes à recevoir relativement aux contrats sur produits dérivés	2 742 \$	2 562 \$
Somme donnée en garantie au titre des contrats sur produits dérivés	1 126	428
Somme donnée en garantie au titre des contrats sur produits dérivés	(4 155)	(3 481)
Somme reçue en garantie au titre des contrats sur produits dérivés	(23)	(921)
	(310) \$	(1 412) \$

Des titres d'une juste valeur de 350 M\$ (320 M\$ en 2000) ont été déposés auprès de diverses institutions financières à titre de marge en vue d'effectuer des opérations sur produits dérivés.

Les contrats sur produits dérivés présentés à la page 37 viennent à échéance au cours de la prochaine année, sauf les contrats suivants dont la durée moyenne pondérée (en années) s'établit comme suit :

	2001		2000	
	Montant nominal (en millions de dollars)	Durée moyenne pondérée (en années)	Montant nominal (en millions de dollars)	Durée moyenne pondérée (en années)
Gestion de la politique de composition de l'actif				
Swaps de taux d'intérêt	9 040 \$	8,4	6 610 \$	8,2
Swaps sur actions et sur marchandises	1 637	1,7	2 468	1,4
Swaps de devises	196	5,9	228	6,1
Gestion de la politique des opérations de change				
Contrats à terme de gré à gré	1 638	1,4	–	–
Gestion à valeur ajoutée				
Swaps de taux d'intérêt	10 610	5,0	2 668	6,1
Swaps liés à la volatilité	536	2,6	221	3,2
Swaps de devises	288	4,8	265	4,8
Options négociées hors cote	4 788	3,1	223	1,8
Contrats à terme de gré à gré	–	–	205	1,5

c) Composition de l'actif des placements

Le régime a établi une politique à long terme en vertu de laquelle l'actif doit être composé d'environ 60 % d'actions, 18 % de titres à revenu fixe et de 22 % de titres sensibles à l'inflation.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du régime après répartition de l'incidence des contrats sur produits dérivés ainsi que des sommes à recevoir et des charges relatives aux placements au 31 décembre :

	2001		2000	
	Placements nets réels à la juste valeur (en millions de dollars)	Composition de l'actif en pourcentage	Placements nets réels à la juste valeur (en millions de dollars)	Composition de l'actif en pourcentage
Titres à revenu fixe				
Obligations	7 562 \$	11 %	10 771 \$	15 %
Titres du marché et équivalents	3 863	6	2 548	3
	11 425	17	13 319	18
Actions				
Canadiennes	17 062	25	17 739	25
Américaines	10 514	15	10 119	14
Autres que nord-américaines	13 801	20	13 022	18
	41 377	60	40 880	57
Placements sensibles à l'inflation				
Marchandises	1 085	2	2 098	3
Immobilier, montant net (note 6)	7 255	11	6 201	9
Titres à taux réel	6 978	10	9 545	13
	15 318	23	17 844	25
Total des placements, montant net	68 120 \$	100 %	72 043 \$	100 %

d) Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations à court terme des taux d'intérêt nominaux et des marchés boursiers influent sur l'actif du régime. Les obligations au titre du régime sont exposées aux taux d'intérêt à long terme et aux hausses prévues des salaires.

Le risque principal auquel le régime est exposé est la baisse du taux de rendement réel sur une longue période qui pourrait entraîner la hausse des taux de cotisations nécessaires pour satisfaire aux obligations au titre du régime. Au 31 décembre 2001, en présumant que les hypothèses relatives à l'inflation et à l'augmentation des salaires demeurent constantes, une diminution de 1 % des taux réels hypothétiques de rendement à long terme entraînerait une augmentation d'environ 13 % des obligations au titre du régime (13 % en 2000).

En tenant compte des contrats sur produits dérivés ainsi que des sommes à recevoir et des charges relatives aux placements dont fait état la note 2b), une augmentation de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une baisse de 7,4 % des titres à revenu fixe (6,6 % en 2000).

e) Risque de crédit

Au 31 décembre 2001, la plus importante concentration de risque de crédit du régime est auprès du gouvernement du Canada et de la Province d'Ontario. Cette concentration découle principalement du fait que le régime détient 11,2 G\$ de titres émis par le gouvernement du Canada et 15,1 G\$ de débentures non négociables émises par le gouvernement de l'Ontario, de même que d'une somme à recevoir de 1,3 G\$ de la Province d'Ontario et des versements futurs de capitalisation du régime qui seront effectués par cette province.

Le régime limite le risque de crédit relatif aux contrats sur produits dérivés en traitant avec des parties dont la cote de crédit est d'au moins A, grâce à un processus de contrôle interne des limites de crédit et à des techniques de réduction du risque de crédit, comme un accord général de compensation (qui prévoit certains droits de compensation) et, le cas échéant, l'obtention de garanties.

f) Risque de change

Le risque de change provient des avoirs du régime libellés en devises et des contrats sur produits dérivés connexes.

Le régime utilise un programme de superposition des devises pour couvrir une partie de l'actif placé en actions autres que nord-américaines selon sa politique de composition de l'actif. En janvier 2001, le régime a cessé de couvrir son exposition en actions américaines. Le régime effectue également des opérations sur devises dans le but d'augmenter les rendements. Au 31 décembre, la position de change nette du régime en dollars canadiens, en tenant compte de la couverture connexe, s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	2001			2000
	Position de change	Couverture de change, montant net	Position de change, montant net	Position de change, montant net
Devise				
Dollars américains	10 800 \$	– \$	10 800 \$	6 632 \$
Euros	6 768	2 512	4 256	3 392
Livres sterling	3 033	1 564	1 469	1 965
Francs suisses	1 188	529	659	1 078
Yens	1 653	1 480	173	715
Autres	1 720	160	1 560	1 978
	25 162 \$	6 245 \$	18 917 \$	15 760 \$

g) Prêt de titres

Le régime prête des titres afin de générer des produits supplémentaires ou afin de soutenir d'autres stratégies de placement. Au 31 décembre 2001, les placements du régime comprenaient des titres ayant été prêtés d'une juste valeur de 3 178 M\$ (3 402 M\$ en 2000). La juste valeur des garanties reçues relativement à ces prêts s'établissait à 3 301 M\$ (3 590 M\$ en 2000).

3. Somme à recevoir de la Province d'Ontario

La somme à recevoir de la Province d'Ontario comprend les cotisations d'équivalence requises et les intérêts connexes.

(en millions de dollars)	2001	2000
Cotisations à recevoir	1 217 \$	1 194 \$
Intérêts courus à recevoir	63	57
	1 280 \$	1 251 \$

La somme à recevoir de la Province d'Ontario se chiffre à 646 M\$ et elle a été reçue en janvier 2002; un montant de 634 M\$ sera versé en 2003.

4. Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif

La valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations est établie en tenant compte des tendances du marché conformément aux hypothèses servant de base à l'évaluation des prestations constituées. L'ajustement représente la différence non amortie entre le rendement réel des placements en actions du régime (y compris dans l'immobilier et les marchandises) et le rendement établi selon les meilleures estimations de la direction. Les rendements annuels supérieurs (gains) ou inférieurs (pertes) aux rendements établis selon les meilleures estimations de la direction sont amortis sur cinq ans. La variation de l'ajustement de la valeur actuarielle de l'actif pour l'exercice s'est établie à 7 314 M\$ (3 975 M\$ en 2000).

Les titres à revenu fixe sont évalués à leur juste valeur conformément au taux d'actualisation utilisé pour évaluer les prestations constituées du régime et, par conséquent, ils ne justifient pas un ajustement de l'actif net.

Le tableau suivant présente un résumé de la composition de l'ajustement de la valeur actuarielle de l'actif aux 31 décembre :

(en millions de dollars)	2001	2002	2003	2004	2005	2000
	(Gains) pertes non amortis	Valeur devant être comptabilisée en				(Gains) pertes non amortis
1997	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(695)\$
1998	(258)	(258)	–	–	–	(516)
1999	(2 684)	(1 342)	(1 342)	–	–	(4 025)
2000	671	223	224	224	–	895
2001	5 244	1 311	1 311	1 311	1 311	–
	2 973 \$	(66)\$	193 \$	1 535 \$	1 311 \$	(4 341)\$

5. Prestations constituées

a) Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour établir la valeur des prestations constituées, soit 65 431 M\$ (58 556 M\$ en 2000) reflètent les meilleures estimations de la direction quant à la conjoncture économique future et tiennent compte d'hypothèses économiques et autres. Les hypothèses qui ne portent pas sur l'économie ont trait notamment à la mortalité, aux taux de sortie et aux taux de retraite. Les principales hypothèses économiques portent entre autres sur le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires et le taux d'inflation. Le taux d'actualisation correspond au taux du marché, à la date d'évaluation, des titres de créances ayant des caractéristiques similaires au passif du régime. Le taux d'inflation correspond à l'écart entre le rendement, à la date d'évaluation, des obligations nominales à long terme et des obligations à rendement réel émises par le gouvernement canadien. Le taux d'augmentation des salaires tient compte de l'hypothèse portant sur le taux d'inflation et de l'augmentation à long terme prévue des salaires réels. Les principales hypothèses économiques au 31 décembre se résument comme suit :

	2001	2000
Taux d'actualisation	6,30 %	6,25 %
Taux d'augmentation des salaires	2,90 %	3,20 %
Taux d'inflation	1,90 %	2,20 %

Les principales hypothèses économiques ont été modifiées à la suite de changements sur les marchés des capitaux en 2001. Ces modifications ont entraîné une diminution nette de 2 857 M\$ (augmentation de 3 297 M\$ en 2000) de la valeur des prestations constituées. En outre, les taux hypothétiques de mortalité postérieure à la retraite ont été modifiés, afin de prévoir les améliorations futures des taux de mortalité, des taux de retraite et du plafond des cotisations. Ces modifications ont entraîné une augmentation de 2 216 M\$ de la valeur des prestations constituées, ce qui a ensuite donné lieu à une diminution nette de la valeur prestations constituées de 641 M\$. En 2000, une révision des hypothèses actuarielles a entraîné une augmentation nette de 3 893 M\$ de la valeur des prestations constituées.

b) Dispositions du régime

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2001, le régime a été modifié par la Fédération des enseignantes et enseignants de l'Ontario afin d'intégrer les changements découlant d'une entente conclue par les partenaires, le 18 avril 1998. Les principaux changements ayant un effet direct sur l'évaluation actuarielle du régime sont la clause portant sur le facteur 85 permanent au titre des prestations de retraite anticipée sans réduction, qui fait passer l'âge d'admissibilité à une rente de retraite réduite de 55 ans à 50 ans, ainsi que la réduction de l'écart avec les prestations du RPC, qui passe de 0,6 % à 0,45 % (augmentant de 1,4 % à 1,55 % les prestations versées pour les rémunérations inférieures aux gains assujettis au RPC, et à 2 % pour les rémunérations qui lui sont supérieures. Aucune modification importante n'a été apportée au régime en 2000.

c) Gains et pertes actuariels

Les pertes actuarielles de 604 M\$ (262 M\$ en 2000) découlent des écarts entre les hypothèses actuarielles et les résultats réels, et ont trait principalement aux ajustements au titre du relèvement des prestations et aux pertes liées aux départs à la retraite et à la mortalité qui ont été plus élevées que prévu.

6. Placements immobiliers

a) Placements immobiliers

Les placements immobiliers du régime, lesquels sont composés de placements liés à l'immobilier détenus ou gérés pour le compte du régime par La Corporation Cadillac Fairview Limitée, une filiale en propriété exclusive, s'établissent comme suit au 31 décembre :

(en millions de dollars)	2001		2000	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Actif				
Biens immobiliers	11 065 \$	10 217 \$	9 635 \$	8 901 \$
Placements	663	617	526	577
Autres actifs	298	298	232	233
Total de l'actif	12 026	11 132	10 393	9 711
Passif				
Dette liée aux biens immobiliers	4 340	4 102	3 833	3 694
Autres passifs	431	398	359	308
Total du passif	4 771	4 500	4 192	4 002
Placements immobiliers, montant net	7 255 \$	6 632 \$	6 201 \$	5 709 \$

b) Produits tirés des biens immobiliers¹

Les produits tirés des biens immobiliers pour l'exercice terminé le 31 décembre s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	2001	2000
Produits		
Location	1 640 \$	1 140 \$
Placements	25	41
	1 665	1 181
Charges		
Exploitation des immeubles	670	447
Intérêts débiteurs	308	242
Frais de gestion	57	42
Autres	20	23
	1 055	754
Bénéfice d'exploitation	610	427
Gain réalisé	3	14
Gain non réalisé	131	187
Bénéfice net	744 \$	628 \$

¹ Le bénéfice d'exploitation, à la juste valeur, n'inclut pas la charge au titre de l'amortissement.

c) Acquisition de la Corporation Cadillac Fairview (« CCF »)

Le 17 mars 2000, en vertu d'un plan d'arrangement, le régime a acquis la tranche de 78,2 % des actions ordinaires de CCF, une société d'exploitation de biens immobiliers commerciaux entièrement intégrée, qu'il ne détenait pas, ainsi que 100 M\$ de débentures convertibles émises par CCF pour une contrepartie totale de 2 355 M\$.

La juste valeur de l'actif net acquis de CCF se résume comme suit :

(en millions de dollars)	
Biens immobiliers	5 730 \$
Autres actifs	403
	6 133
Dette liée aux biens immobiliers	(2 892)
Autres passifs	(324)
	2 917
Actif net de CCF	2 917
Moins : participation dans CCF déjà détenue	(562)
Contrepartie totale	2 355 \$

7. Revenu (perte) de placement

a) Revenu (perte) de placement avant répartition de l'incidence des contrats sur produits dérivés

Le revenu (la perte) de placement, avant la répartition de l'incidence des contrats sur produits dérivés et avant la répartition des gains et des pertes nets réalisés et non réalisés, de l'exercice terminé le 31 décembre s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	2001	2000
Intérêts créditeurs fixes		
Déventures	1 349 \$	1 425 \$
Titres du marché monétaire	165	197
Obligations	602	720
Frais d'intérêt des swaps	(1 025)	(1 039)
	1 091	1 303
Dividendes		
Actions canadiennes	267	222
Actions américaines	50	13
Actions autres que nord-américaines	289	234
	606	469
Placements sensibles à l'inflation		
Produits d'exploitation des biens immobiliers (note 6b)	610	427
Intérêts créditeurs sur les titres à taux réel		
canadiens	202	189
américains	125	92
	937	708
	2 634	2 480
(Perte nette) gain net sur placements ¹	(4 373)	3 731
(Perte) revenu de placement	(1 739)\$	6 211 \$

¹ Y compris les pertes nettes non réalisées de (3 418) M\$ (4 145 M\$ en 2000).

b) Revenu (perte) de placement

Le revenu (la perte) de placement par catégorie d'actif, après la répartition de l'incidence des contrats sur produits dérivés et des pertes ou gains nets, y compris la perte de change de 190 M\$ (gain de 71 M\$ en 2000), pour l'exercice terminé le 31 décembre s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	2001	2000
Titres à revenu fixe	931 \$	1 796 \$
Actions canadiennes	(799)	2 523
Actions américaines	(624)	209
Actions autres que nord-américaines	(2 624)	(694)
Placements sensibles à l'inflation	1 377	2 377
	(1 739)\$	6 211 \$

8. Rendement des placements et rendements de référence connexes

Le rendement des placements et les rendements de référence connexes par catégorie d'actif pour l'exercice terminé le 31 décembre s'établissent comme suit :

	2001		2000	
	Rendement des placements	Rendement de référence	Rendement des placements	Rendement de référence
Titres à revenu fixe	10,1 %	9,2 %	15,6 %	13,7 %
Actions canadiennes	(6,8)	(12,6)	13,5	7,4
Actions américaines	(3,7)	(6,5)	(4,1)	(5,5)
Actions autres que nord-américaines	(13,1)	(16,5)	(8,5)	(13,5)
Placements sensibles à l'inflation	4,9	2,1	19,9	18,0
Rendement global	(2,3) %	(5,3) %	9,3 %	5,3 %

Le rendement des placements a été calculé conformément aux méthodes reconnues par l'Association for Investment Management and Research et par l'Association canadienne des gestionnaires de fonds de retraite.

Le régime sélectionne des rendements qui seront utilisés pour évaluer l'efficacité du processus de gestion. Le rendement de chaque catégorie d'actif est comparé à un rendement de référence qui reflète les résultats des marchés sur lesquels investissent les gestionnaires, à l'exception des placements sensibles à l'inflation qui sont habituellement comparés à un rendement de référence lié à l'inflation.

Le rendement global du régime est comparé avec un rendement de référence composé exprimé en dollars canadiens obtenu en regroupant les rendements de référence exprimés en dollars canadiens de toutes les catégories d'actif, tout en tenant compte de la pondération prévue dans la politique de composition de l'actif du régime. Le rendement global du régime tient compte des décisions stratégiques du régime en matière de répartition de l'actif et de la politique de couverture de change.

9. Politique de capitalisation

Les évaluations actuarielles réglementaires sont préparées périodiquement conformément à la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* afin de déterminer les modalités de capitalisation du régime. Les participants actifs sont présentement tenus de cotiser à raison de 7,3 % de la tranche de leur salaire couverte par le Régime de pensions du Canada, et de 8,9 % de l'excédent sur cette tranche. La Province et les autres employeurs versent des cotisations d'équivalence globale.

Les méthodes actuarielles utilisées pour établir les engagements de retraite réglementaires diffèrent de celles qui servent au calcul des montants présentés dans les états financiers. Les évaluations réglementaires s'inspirent de la méthode d'évaluation actuarielle décrite dans la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* qui tient compte des prestations à acquérir et des cotisations à verser après la date d'évaluation pour les participants du régime à compter de la date d'évaluation.

Selon l'évaluation réglementaire au 1^{er} janvier 2001, un excédent de capitalisation de 6 777 M\$ (4 540 M\$ en 2000) a été enregistré. Aux termes de l'entente de partenariat conclue en 1998, une tranche de 6 134 M\$ de l'excédent a été utilisée pour améliorer les prestations, ce qui a laissé un montant excédentaire de 643 M\$, dont une tranche de 76 M\$ est mise à la disposition de la Fédération des enseignantes et enseignants de l'Ontario pour améliorer les prestations ou réduire les taux de cotisation des participants.

Selon l'évaluation réglementaire du 1^{er} janvier 2002, l'excédent de capitalisation s'élevait à 1 872 M\$.

10. Cotisations

(en millions de dollars)	2001	2000
Participants		
Services courants	613 \$	604 \$
Rachats de services	15	11
	628	615
Province d'Ontario		
Services courants	608	601
Intérêts	47	42
Rachats de services	10	5
	665	648
Autres employeurs	10	9
Transferts provenant d'autres régimes de retraite	9	9
	19	18
	1 312 \$	1 281 \$

11. Prestations

(en millions de dollars)	2001	2000
Rentes de retraite	2 468 \$	2 215 \$
Transferts de la valeur actualisée	412	164
Prestations de décès	130	102
Rentes d'invalidité	31	31
Transferts à d'autres régimes	23	11
Remboursements	16	18
	3 080 \$	2 541 \$

12. Frais d'administration

a) Frais de placement

(en millions de dollars)	2001	2000
Salaires et charges sociales	49,7 \$	40,5 \$
Frais de gestion externes des placements	43,8	34,3
Locaux et matériel	8,1	6,6
Frais de garde	6,3	6,6
Services professionnels et de consultation	5,6	5,0
Services d'information	5,0	3,7
Communications et déplacements	2,7	2,1
Frais de vérification légale	0,5	0,3
Autres	1,1	1,0
	122,8 \$	100,1 \$

b) Frais liés aux services aux participants

(en millions de dollars)	2001	2000
Salaires et charges sociales	23,0 \$	20,9 \$
Locaux et matériel	7,1	6,2
Services professionnels et de consultation	1,9	2,4
Communications et déplacements	1,9	2,1
Rémunération du comité et du Conseil	0,3	0,2
Frais de vérification légale	0,2	0,2
Autres	0,7	0,7
	35,1 \$	32,7 \$

c) Rémunération des cadres

Ce tableau présente une information complète sur le salaire de base, la prime annuelle, les incitatifs à long terme et toute autre rémunération gagnés en 2001, en 2000 et en 1999 par le chef de la direction et les quatre autres cadres supérieurs les mieux rémunérés.

Nom et poste principal	Année	Salaire de base	Prime annuelle ¹	Incitatifs à long terme ²	Assurance temporaire de groupe	Autre rémunération
Claude Lamoureux Président et chef de la direction	2001	410 769 \$	543 400 \$	957 400 \$	1 017 \$	9 600 \$ ³
	2000	389 169	504 500	790 100	1 119	9 600
	1999	357 637	196 100	131 900	1 033	9 600
Robert Bertram Vice-président directeur, placements	2001	316 538 \$	554 600 \$	876 200 \$	784 \$	14 125 \$ ⁴
	2000	302 800	404 000	627 000	870	13 962
	1999	276 309	102 600	101 800	798	13 343
Neil Petroff Vice-président principal, Indices d'actions internationales, titres à revenu fixe et change	2001	214 846 \$	419 600 \$	629 400 \$	532 \$	-
	2000	196 130	338 500	451 900	561	-
	1999	175 444	202 800	51 400	507	-
Leo de Bever Vice-président principal, recherche et économie	2001	215 308 \$	425 100 \$	560 300 \$	533 \$	-
	2000	193 523	280 900	318 300	553	-
	1999	167 922	86 700	51 000	485	3 275 ⁵
Morgan McCague Vice-président principal, placements quantitatifs	2001	206 154 \$	391 000 \$	565 000 \$	510 \$	4 000 \$ ⁵
	2000	186 384	323 800	460 000	533	-
	1999	164 863	188 000	53 200	476	3 218

¹ Les primes destinées aux professionnels en matière de placements sont fondées sur une combinaison du rendement de la caisse dans son ensemble, du rendement des catégories d'actif et du rendement individuel, mesurés selon la valeur en dollars ajoutée par rapport aux points de référence. L'excédent par rapport aux points de référence est calculé sur quatre périodes annuelles de rendement. Les primes destinées à d'autres cadres sont fondées sur l'atteinte des objectifs annuels de la société et des divisions.

² Le programme d'incitatifs de placement à long terme a été restructuré en 1999 par suite d'une étude des pratiques de marché concurrentielles. Le programme continue d'être fondé sur des périodes de rendement de quatre ans. Les octrois initiaux sont ajustés selon le taux de rendement total de la caisse pour quatre ans et par un modificateur de rendement, en fonction de la valeur ajoutée totale de la caisse par rapport à un point de référence composé.

³ Allocation pour voiture.

⁴ Inclut une allocation pour voiture annuelle de 8 000 \$ plus un paiement de congés annuels accumulés.

⁵ Paiement du congés annuels accumulés.

13. Convention de retraite

La convention de retraite (CR) a été établie dans une entente intervenue entre la Province d'Ontario et la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (les partenaires). Cette convention prévoit pour les participants certaines prestations qui leur seraient servies au titre du régime de retraite agréé si ce n'était des modifications apportées à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et à ses règlements; ces modifications ont pour effet de limiter les prestations prévues par un régime agréé au titre des périodes de service postérieures à 1991 et de certaines périodes antérieures à 1992 mais décomptées après 1991.

La CR est administrée en fiducie distincte du régime de retraite agréé. Les partenaires ont nommé le Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario fiduciaire de la CR.

La CR constituant une fiducie distincte, l'actif net disponible pour le service des prestations et la valeur des prestations constituées et le déficit, présentés ci-dessous, n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers du régime de retraite agréé.

La CR est financée par répartition d'une partie des cotisations que les enseignants, la Province d'Ontario, les écoles privées désignées et les organismes désignés versent au Conseil. Cette partie est calculée selon un pourcentage que l'actuaire indépendant du Conseil fixe périodiquement de manière à couvrir les prestations à servir pendant les 12 prochains mois. En raison de la politique de capitalisation que les partenaires ont adoptée, l'actif continuera d'être sensiblement inférieur au passif.

De plus, comme il est difficile de prévoir le montant des prestations à verser au cours des 12 prochains mois, il est possible que l'actif ne suffise pas à les couvrir. En pareil cas, les prestations seront suspendues, et les cotisations seront majorées pour financer les versements échus au titre de la CR.

Les états financiers sommaires de la CR, au 31 décembre, se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)	2001	2000
ÉTAT DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS ET DES PRESTATIONS CONSTITUÉES ET DU DÉFICIT :		
Actif net disponible pour le services des prestations		
Actif	2 383 \$	2 200 \$
Passif	(320)	(408)
	<u>2 063 \$</u>	<u>1 792 \$</u>
Prestations constituées et déficit		
Prestations constituées	361 480 \$	305 900 \$
Déficit	(359 417)	(304 108)
	<u>2 063 \$</u>	<u>1 792 \$</u>
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS :		
Cotisations	1 363 \$	1 109 \$
(Perte) revenu de placement	(11)	17
	<u>1 352</u>	<u>1 126</u>
Prestations versées	1 021	709
Charges	60	41
	<u>1 081</u>	<u>750</u>
Augmentation de l'actif net	<u>271 \$</u>	<u>376 \$</u>

Les hypothèses actuarielles utilisées pour établir la valeur des prestations constituées sont conformes aux hypothèses utilisées par le régime, sauf que le taux d'actualisation hypothétique a été ajusté afin de refléter l'incidence de l'impôt remboursable de 50 % en vertu de la CR.

La valeur estimative des prestations constituées est très sensible aux augmentations de salaire, tant réelles qu'hypothétiques. Toute révision de l'hypothèse relative au taux d'augmentation des salaires influera fortement sur le passif relatif aux prestations futures. De plus, les prévisions quant au passif de la CR comportent un haut degré d'incertitude étant donné la variation du nombre des futurs participants ainsi que les modifications aux règlements de l'impôt sur le revenu relatifs aux rentes.

14. Engagements

Le régime s'est engagé à effectuer des opérations de placement dont le financement pourrait s'étendre sur quelques années conformément aux modalités convenues. Au 31 décembre 2001, ces engagements éventuels s'établissaient à 5 018 M\$ (2 824 M\$ en 2000).

PLACEMENTS DE 50 M\$ OU PLUS

au 31 décembre 2001

Valeurs à revenu fixe

(en millions de dollars)	Échéance	Coupon (%)	Juste valeur	Coût
Obligations du gouvernement canadien	2002 à 2029	3,50 à 13,00	7 126 \$	7 075 \$
Obligations de sociétés canadiennes	2002 à 2049	0,00 à 12,50	3 615	3 572
Effets de commerce	2002	1,89 à 3,16	1 460	1 458
Bons du Trésor du Canada	2002	0,00 à 5,34	483	479
Obligations de sociétés internationales	2002 à 2012	0,00 à 11,38	1 034	998
Bons du Trésor des États-Unis	2003 à 2014	0,00 à 13,25	(81)	(80)
Billets garantis par un gouvernement étranger	2008 à 2013	1,10 à 8,00	199	210
Obligations provinciales	2003 à 2016	4,88 à 8,75	765	753
Dépôts à terme	2002	2,06 à 2,69	163	163
Titres achetés en vertu de conventions de revente	2002	0,13 à 3,72	6 099	6 088
Titre vendus en vertu de conventions de rachat	2002	1,79 à 3,90	(10 847)	(10 816)

Placements sensibles à l'inflation

(en millions de dollars)	Échéance	Coupon (%)	Juste valeur	Coût
Obligations canadiennes à rendement réel et coupons résiduels	2002 à 2031	0,00 à 4,25	2 716 \$	2 384 \$
Billets indexés à l'inflation				
Canada	2026 à 2029	4,25 à 4,25	1 359	1 369
États-Unis	2026 à 2029	3,88 à 3,88	1 386	1 202
Obligations de sociétés canadiennes à rendement réel	2016 à 2039	5,29 à 5,33	737	595
TIPS des États-Unis	2028 à 2029	3,63 à 3,88	379	315
Obligations de la Province de Québec à rendement réel	2026 à 2026	4,50 à 4,50	287	264
Prêts hypothécaires liés aux indices	2018 à 2028	4,45 à 6,97	264	253

Débetures de la Province d'Ontario

(en millions de dollars)	Échéance	Coupon (%)	Juste valeur	Coût
2001 à 2006		9,54 à 14,40	5 625 \$	4 675 \$
2007 à 2012		10,11 à 15,38	9 095	6 661
Total des débetures, déductions faite des intérêts courus			14 720	11 336
Intérêts courus			351	351
Total			15 071 \$	11 687 \$

PLACEMENTS DE 50 M\$ OU PLUS

au 31 décembre 2001

Actions de sociétés

(en millions)

Nom du titre	Actions	Juste valeur \$
Nexen Inc.	20,1	625,7
Banque Royale du Canada	9,6	495,4
Corporation Nortel Networks	41,5	493,6
Maple Leaf Foods Inc.	42,7	449,5
La Banque de Nouvelle-Écosse	8,7	423,9
La Banque Toronto-Dominion	10,1	415,3
Shoppers Drug Mart Corporation	21,5	404,5
Capital International Emerging Countries Fund	8,5	357,9
AT&T Canada Inc.	6,8	325,7
Banque canadienne impériale de commerce	5,7	312,2
Alcan Aluminium Limitée	5,3	305,4
Corporation Financière Manuvie	7,3	304,3
MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd.	10,1	279,6
BCE Inc.	7,3	262,0
Banque de Montréal	7,2	257,1
Sun Life Financial Services of Canada Inc.	6,0	203,5
Canadian National Railway Company	2,6	202,5
WestJet Airlines Ltd.	8,3	197,1
Magna International Inc.	1,8	177,0
Biovail Corporation	1,0	172,0
Barrick Gold Corporation	6,7	169,9
PanCanadian Energy Corporation	3,9	161,6
TransCanada PipeLines Limited	7,9	156,0
Suncor Energy Inc.	2,6	138,9
Clarica Life Insurance Co.	2,5	131,6
Petro-Canada	3,3	130,9
Total Fina SA	0,6	124,9
Talisman Energy Inc.	2,0	122,2
Thomson Corporation, The	2,5	122,0
Calpine Corporation	4,5	120,2
Celestica Inc.	1,8	113,9
Lloyds TSB Group PLC	6,4	110,7
Telefonica, S.A.	4,0	110,7
Telefonos de Mexico SA	9,7	109,9
Enbridge Inc.	2,5	108,0
Power Corporation du Canada	2,6	101,3
ENI S.p.A.	4,9	97,5
Alberta Energy Company Ltd.	1,6	96,5
Westcoast Energy Inc.	2,3	96,1
Telus Corporation	3,9	95,1
Bombardier Inc.	5,7	94,5
HSBC Holdings	5,0	93,4
BAE Systems PLC	13,0	93,0
Deutsche Bank AG	0,8	89,8
Washington Mutual, Inc.	1,7	87,2
Akzo Nobel N.V.	1,2	87,1
Inco Limited	3,1	86,6

(en millions)

Nom du titre	Actions	Juste valeur \$
Bank One Corporation	1,4	86,3
Placer Dome Inc.	4,6	80,8
CP Railway Limited	2,5	80,3
Hitachi Ltd.	6,9	80,0
Shaw Communications Inc.	2,4	79,3
The Zurich Financial Services Group	0,2	78,0
Royal Bank of Scotland Group	2,0	77,6
Banque Nationale du Canada	2,6	77,5
Cheung Kong (Holding) Ltd.	4,6	76,6
Imperial Oil Limited	1,7	76,5
Corporation Financière Power	2,0	75,4
Quebecor World Inc.	2,1	74,5
Swiss Reinsurance Company	0,5	74,5
The Allstate Corporation	1,4	74,4
Alcatel	2,7	73,7
ABN Amro Holding NV	2,9	73,5
Abitibi-Consolidated Inc.	6,2	72,7
CAE Inc.	6,2	72,0
CP Ships Limited	4,0	69,3
Canada Life Financial Corporation	1,5	67,1
Ballard Power Systems Inc.	1,4	66,2
ATI Technologies Inc.	3,3	65,9
Veba AG	0,8	65,9
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.	0,7	65,8
SPX Corporation	0,3	65,4
Shell Transport & Trading Company	6,0	65,2
Koninklijke Philips Electronics N.V.	1,4	64,9
Australia & New Zealand Banking Group Limited	4,5	64,8
Brascan Corporation	2,2	63,9
Canadian Natural Resources Limited	1,7	63,8
Rogers Communications Inc.	2,3	61,5
Samsung Electronics	0,2	59,6
Matsushita Electric Works, Ltd.	2,9	59,6
Verizon Communications Inc.	0,8	59,3
SBC Communications Inc.	0,9	58,8
Raytheon Company	1,1	55,8
BP PLC	1,9	54,3
Great-West Lifeco Inc.	1,6	53,6
TrizecHahn Corporation	2,1	53,5
Lindsay Manufacturing Co.	1,7	53,5
Baker Hughes Incorporated	0,9	52,4
Microsoft Corporation	0,5	52,3
Groupe Investors Inc.	2,0	51,8
Loblaws Companies Limited	1,0	51,5
Exelon Corporation	0,7	51,3
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	2,6	51,3

Note : Pour des actifs excédant 20 M\$, consultez notre site Web au www.otpp.com

Débtures convertibles et échangeables

(en millions de dollars)

Nom du titre		Valeur nominale	Juste valeur \$
Corporation Financière Power	8,0 % échéant le 30 avril 2014	171,0	243,9
PDFB Investments Inc.	3,25 % échéant le 12 mars 2018	65,1	182,0

PLACEMENTS DE 50 M\$ OU PLUS

au 31 décembre 2001

Portefeuille immobilier

Propriété	Superficie totale en pi ² (en milliers)	Participation réelle (%)
Centres commerciaux régionaux au Canada		
Aberdeen Mall, Kamloops	459	100 %
Cataraqui Town Centre Kingston	581	50 %
ChAMPLAIN Place, Dieppe	732	100 %
Chinook Centre, Calgary	1 218	100 %
Cornwall Centre, Regina	499	100 %
Don Mills Shopping Centre, Toronto	420	100 %
Eastgate Square, Hamilton	613	100 %
Erin Mills Town Centre, Mississauga	781	50 %
Fairview Mall, Toronto	879	50 %
Fairview Park Mall, Kitchener	745	100 %
Fairview Pointe Claire, Montréal	1 036	50 %
Georgian Mall, Barrie	533	100 %
Hillcrest Mall, Richmond Hill	581	100 %
Intercity Shopping Centre, Thunder Bay	454	100 %
Le Carrefour Laval, Montréal	1 021	100 %
Les Galeries D'Anjou, Montréal	1 013	50 %
Les Promenades St. Bruno, Montréal	1 088	100 %
Lime Ridge Mall, Hamilton	786	100 %
Market Mall, Calgary	723	50 %
Markville Shopping Centre, Markham	898	100 %
Masonville Place, London	684	100 %
McAllister Place, St. John	471	100 %
Midtown Plaza / Village, Saskatoon	660	100 %
New Sudbury Centre, Sudbury	497	100 %
Pacific Centre, Vancouver	1 348	100 %
Polo Park Mall, Winnipeg	1 200	100 %
Regent Mall, Fredericton	470	100 %
Richmond Centre, Richmond	488	100 %
Rideau Centre, Ottawa	693	31 %
Sherway Gardens, Toronto	979	100 %
Southland Mall, Regina	423	100 %
The Promenade, Toronto	687	50 %
Toronto Eaton Centre, Toronto	1 620	100 %
Victoria Eaton Centre, Victoria	410	100 %
Woodbine Centre, Toronto	682	60 %

Propriété	Superficie totale en pi ² (en milliers)	Participation réelle (%)
Immeubles de bureaux au Canada		
1 Queen Street East et 20 Richmond Street East, Toronto	503	50 %
77 Bloor Street West, Toronto	383	90 %
Granville Square, Vancouver	410	100 %
Pacific Centre Office Complex, Vancouver	1 537	100 %
Shell Centre, Calgary	683	50 %
Toronto Dominion Centre Office Complex, Toronto	4 449	100 %
Toronto Eaton Centre Office Complex, Toronto	1 898	100 %
Waterfront Centre, Vancouver	409	100 %
Yonge Corporate Centre, Toronto	661	50 %
Centres commerciaux régionaux aux États-Unis		
Broward Mall, Fort Lauderdale, Floride	1 000	100 %
Dover Mall, Dover, Delaware	835	100 %
Galleria at White Plains, White Plains, New York	885	100 %
Golden East Crossing, Rocky Mount, Caroline du Nord	584	100 %
Gwinnett Place, Duluth, Géorgie	1 278	33 %
Kitsap Mall, Silverdale, Washington	715	49 %
Lakewood Center, Lakewood, Californie	1 934	49 %
Los Cerritos Center, Cerritos, Californie	1 302	49 %
Northpark Mall, Ridgeland, Mississippi	959	100 %
Redmond Town Center, Redmond, Washington	1 119	49 %
Stonecrest Mall, Atlanta, Géorgie	1 300	33 %
Stonewood Center, Downey, Californie	929	49 %
The Esplanade, Kenner, Louisiane	911	100 %
Town Center at Cobb, Kennesaw, Géorgie	1 273	33 %
Washington Square, Tigard, Oregon	1 239	49 %

Sociétés fermées et partenariats

Absolute Return Fund Ltd.
 Active Value Capital, L.P.
 Baillie Gifford Emerging Markets Fund
 BC European Capital VI
 BC European Capital VII
 DLJ Merchant Banking Partners II, L.P.
 Friedrich Grohe AG
 Heartland Industrial Partners, L.P.
 Hermes U.K. Focus Fund III, L.P.
 Hicks, Muse, Tate & Furst Latin America Fund, L.P.
 Luscar Energy Partnership
 Magnatrx Corp.
 Maple Leaf Sports & Entertainment

Maple Partners Financial Group
 Morgan Stanley Real Estate Fund III
 International L.P.
 Paragon Trade Brands, Inc.
 PI Long Short Equity Hedged Fund, Ltd.
 Providence Equity Partners Fund III, L.P.
 RH 2, L.P.
 Sanitec Corporation
 Schroder Asian Properties L.P.
 The Macerich Company
 Tiedemann Select Corporate Arbitrage Fund
 Trimac Corporation
 Wellspring Capital Partners II, L.P.

RÉTROSPECTIVE DE ONZE ANS

exercice terminé le 31 décembre

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991
exercice terminé le 31 décembre											
RENDEMENT (%)											
Taux de rendement	(2,3)	9,3	17,4	9,9	15,6	19,0	16,9	1,7	21,7	8,9	19,6
Point de référence	(5,3)	5,3	17,6	11,9	15,6	18,1	17,2	(0,3)	20,5	8,0	15,4
Objectif à long terme (4,5 % plus l'inflation)	5,2	7,7	7,1	5,5	5,2	6,7	6,2	4,7	6,2	6,6	8,3
(en milliards de dollars)											
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET											
Produits											
Revenu de placement	(1,74)\$	6,21	10,12	5,14	7,25	7,44	5,66	0,53	5,91	2,15	3,84
Cotisations											
Participants/transferts	0,64	0,62	0,63	0,61	0,59	0,62	0,64	0,73	0,69	0,71	0,65
Province d'Ontario	0,68	0,66	0,66	0,65	0,65	0,67	0,67	0,70	0,71	0,74	0,66
– versements spéciaux	–	–	0,13	0,49	0,46	0,15	–	–	–	0,44	0,27
Total des produits	(0,42)	7,49	11,54	6,89	8,95	8,88	6,97	1,96	7,31	4,04	5,42
Charges											
Prestations versées	3,08	2,54	2,28	2,10	1,80	1,52	1,26	1,13	1,00	0,92	0,83
Frais de placement	0,12	0,10	0,09	0,07	0,06	0,04	0,03	0,03	0,02	0,01	0,01
Frais des services aux participants	0,04	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,02	0,02	0,02
Distribution du gain	–	–	–	–	–	–	–	–	0,33	–	–
Total des charges	3,24	2,67	2,40	2,20	1,89	1,59	1,32	1,19	1,37	0,95	0,86
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ACTIF NET	(3,66)	4,82	9,14	4,69	7,06	7,29	5,65	0,77	5,94	3,09	4,56
ACTIF NET											Au 31 décembre
Placements											
Valeurs à revenu fixe	11,42	13,32	17,30	11,48	10,28	10,62	12,51	11,41	17,57	19,01	19,20
Actions – canadiennes	17,06	17,74	19,89	17,61	19,43	17,37	12,22	9,94	7,51	3,22	2,62
– étrangères	24,31	23,14	21,76	24,02	19,96	16,01	12,29	10,71	7,04	3,25	1,80
Placements sensibles à l'inflation											
– Marchandises	1,09	2,10	1,09	0,40	0,13	–	–	–	–	–	–
– Immobiliers	7,26	6,20	2,82	1,58	1,56	1,27	0,93	0,69	0,61	0,45	0,18
– Produits immobiliers	6,98	9,55	4,24	3,02	1,60	1,07	1,06	0,65	0,55	0,46	0,02
Placements nets	68,12	72,05	67,10	58,11	52,96	46,34	39,01	33,40	33,28	26,39	23,82
Somme à recevoir de la Province d'Ontario	1,28	1,25	1,25	1,23	1,26	1,29	1,31	1,34	1,36	1,32	1,19
Autres éléments d'actif	24,26	13,15	7,04	5,39	8,54	3,29	1,59	0,62	0,04	0,07	0,01
Total de l'actif	93,66	86,45	75,39	64,76	62,76	50,92	41,91	35,36	34,68	27,78	25,02
Passif	(24,20)	(13,33)	(7,08)	(5,56)	(8,27)	(3,48)	(1,76)	(0,88)	(0,96)	(0,01)	(0,31)
Actif net	69,46	73,12	68,31	59,20	54,49	47,44	40,15	34,48	33,72	27,77	24,71
Réserve pour nivellement	2,97	(4,34)	(8,32)	(4,79)	(5,58)	(4,42)	(1,91)	(0,25)	(2,95)	(0,41)	(0,88)
Valeur actuarielle de l'actif net	72,43	68,78	59,99	54,41	48,91	43,02	38,24	34,23	30,77	27,36	23,83
Prestations constituées	65,43	58,56	52,11	48,64	44,46	41,83	38,74	36,85	34,00	30,78	27,48
Excédent (déficit)	7,00 \$	10,22	7,88	5,77	4,45	1,19	(0,50)	(2,62)	(3,23)	(3,42)	(3,65)

Répertoire de la société

Président et chef de la direction

Claude Lamoureux

Placements

Robert Bertram, Vice-président directeur

Actions

Brian Gibson, Vice-président principal

Placements sur indices internationaux, valeurs à revenu fixe et opérations en devises

Neil Petroff, Vice-président principal

Valeurs à revenu fixe

Sean Rogister, Vice-président

Placements sur indices internationaux et opérations en devises

Bruce Ford, Vice-président

Services de banque d'affaires

Jim Leech, Vice-président principal

Mark MacDonald, Vice-président

Dean Metcalf, Vice-président

Lee Sienna, Vice-président

Placements quantitatifs

Morgan McCague, Vice-président principal

Portefeuilles des grands marchés canadiens

Marcus Dancer, Vice-président

Recherches et économique

Leo de Bever, Vice-président principal

Développement des affaires nouvelles

Russ Bruch, Vice-président

Recherche et Risques

Barbara Zvan, Vice-présidente

Répartition tactique de l'actif et

Placements à rendement réel

Wayne Kozun, Vice-président

Services aux participants

Allan Reesor, Vice-président directeur et Chef de l'information

Services à la clientèle

Rosemarie McClean, Vice-présidente

Services SIG aux participants

Phil Nichols, Vice-président

Finances

Andrew Jones, Vice-président

Ressources humaines et affaires externes

John Brennan, Vice-président

Services de vérification

Peter Maher, Vice-président

Contentieux

Roger Barton, Vice-président

Chef du contentieux et secrétaire

The Cadillac Fairview Corporation Limited

Président et chef de la direction

L. Peter Sharpe

Placements

Andrea M. Stephen, Vice-président principal

Immeubles de bureaux et Centres commerciaux

Michael P. Kitt, Vice-président directeur

Architecture et design

Rudy Adlaf, Vice-président principal

Expansion, Immeubles de bureaux

John Sullivan, Vice-président principal

Direction des projets

David Handley, Vice-président principal

Exploitation des portefeuilles

Tony Grossi, Vice-président directeur

Est du Canada

Norm Blouin, Vice-président principal

Région du Grand Toronto

Michael Whelan, Vice-président principal

Ontario

Linda Gray, Vice-présidente principal

États-Unis

Alan Carlisle, Vice-président principal

Région Ouest

Ron Wratschko, Vice-président principal

Finance et fiscalité

Ian MacKellar, Vice-président directeur et chef des finances

Contentieux

Peter Barbetta, Vice-président directeur

Chef du contentieux et secrétaire

Innovations en affaires et Services de technologie

Ronald E. Peddicord, Vice-président directeur

Scot Adams, Vice-président principal et chef de la technologie

Ressources humaines

Grant Clark, Vice-président principal

Nous accueillons avec plaisir vos commentaires et vos suggestions au sujet du présent rapport, ou de tout autre aspect de notre programme de communications.

Communiquer avec :

Lee Fullerton

Directrice, Communications

T : 416 730-5347

Courriel : communications@otpp.com



POUR EN SAVOIR PLUS WWW.OTPP.COM

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

5650, rue Yonge, Toronto (Ontario) M2M 4H5

Sans frais d'interurbain : 1 877 812-7989 Appels locaux : 416 228-5900